

Maître **François PERRAULT** Membre de la SELARL MAYET et PERRAULT  
Avocat à la Cour de Versailles 16 rue André Chénier - 78000 VERSAILLES - Tél : **01.39.20.36.90**

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

au TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VERSAILLES, au plus offrant et dernier enchérisseur - **EN UN LOT**

**ELANCOURT (78)** - 17 Résidence Les Nouveaux Horizons

# UN APPARTEMENT, UNE CAVE ET UN EMPLACEMENT DE PARKING

L'adjudication aura lieu le **Mercredi 5 mai 2021 à 9 heures 30**, par devant le Tribunal Judiciaire de  
VERSAILLES, siégeant à ladite ville, 5 Place André Mignot.

A LA REQUÊTE DE : Le SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER LES NOUVEAUX HORIZONS 78990 ELANCOURT - SYNDICAT PRINCIPAL, représenté par son Syndic, la société URBANIA VAL D'OUEST, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1 222 215,00 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VERSAILLES (78000) sous le numéro 347 901 134, dont le siège social est 38 rue Albert Sarraut 78000 VERSAILLES, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège. Pour qui domicile est élu au cabinet de Maître François PERRAULT, Membre de la SELARL MAYET et PERRAULT, Avocat à la Cour de Versailles dont le cabinet est à VERSAILLES (Yvelines), 16 rue André Chénier

## DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

Les biens et droits immobiliers sis à ELANCOURT (78) et MAUREPAS (78), anciennement cadastrés section : Commune de **MAUREPAS** :

- AC n°59, lieudit « Avenue de la Villedieu » pour une contenance de 446 m<sup>2</sup> - AC n°60, lieudit « Avenue de la Villedieu » pour une contenance de 445 m<sup>2</sup> - AC n°61, lieudit « Avenue de la Villedieu » pour une contenance de 974 m<sup>2</sup> - AC n°62, lieudit « Avenue de la Villedieu » pour une contenance de 750 m<sup>2</sup>.

Commune d'**ELANCOURT** : - B n°92, lieudit « La Haie à Sorel » pour une contenance de 4.085 m<sup>2</sup> - B n°95, lieudit « La Haie à Sorel » pour une contenance de 5.575 m<sup>2</sup> - B n°98, lieudit « La Haie à Sorel » pour une contenance de 5.280 m<sup>2</sup> - B n°226, lieudit « Les Coudrays » pour une contenance de 2.591 m<sup>2</sup> - B n°284, lieudit « Le Bouleau Pelé » pour une contenance de 4.820 m<sup>2</sup> - B n°340, lieudit « Les Coudrays » pour une contenance de 13.621 m<sup>2</sup> - B n°341, lieudit « Les Coudrays » pour une contenance de 3.354 m<sup>2</sup> - B n°494, lieudit « Le Bois de Nogens » pour une contenance de 1.832 m<sup>2</sup> - B n°437, lieudit « Les Petits Prés » pour une contenance de 671 m<sup>2</sup> - B n°504, lieudit « La Haie à Sorel » pour une contenance de 3.078 m<sup>2</sup> - B n°501, lieudit « La Haie à Sorel » pour une contenance de 2.509 m<sup>2</sup> - B n°497, lieudit « Le Bois de Nogens » pour une contenance de 1.497 m<sup>2</sup> - B

n°491, lieudit « Le Bois de Nogens » pour une contenance de 1.502 m<sup>2</sup> - B n°486, lieudit « La Haie à Sorel » pour une contenance de 283 m<sup>2</sup> - B n°489, lieudit « La Haie à Sorel » pour une contenance de 10 m<sup>2</sup> - B n°471, lieudit « La Haie à Sorel » pour une contenance de 2.038 m<sup>2</sup> - B n°463, lieudit « Les Petits Prés » pour une contenance de 30 m<sup>2</sup> -

B n°460, lieudit « Les Petits Prés » pour une contenance de 214 m<sup>2</sup> - B n°446, lieudit « Les Petits Prés » pour une contenance de 1.725 m<sup>2</sup> -

B n°448, lieudit « Les Petits Prés » pour une contenance de 2.293 m<sup>2</sup> - B n°452, lieudit « Les Petits Prés » pour une contenance de 119 m<sup>2</sup> - B n°456, lieudit « Les Petits Prés » pour une contenance de 195 m<sup>2</sup> - B n°440, lieudit « Les Petits Prés » pour une contenance de 7.699 m<sup>2</sup> - B n°433, lieudit « Les Petits Prés » pour une contenance de 192 m<sup>2</sup> - B n°417, lieudit « Le Bois de Nogens » pour une contenance de 401 m<sup>2</sup> - B n°414, lieudit « Le Bois de Nogens » pour une contenance de 600 m<sup>2</sup> - B n°96, lieudit « La Haie à Sorel » pour une contenance de 4.875 m<sup>2</sup> - B n°482, lieudit « La Haie à Sorel » pour une contenance de 5.088 m<sup>2</sup> - B n°476, lieudit « La Haie à Sorel » pour une contenance de 5.078 m<sup>2</sup> - B n°111, lieudit « Les Petits Prés » pour une contenance de 95 m<sup>2</sup> - B n°342, lieudit « Les Coudrays » pour une contenance de 899 m<sup>2</sup> - B n°483, lieudit « Le Bois de Nogens » pour une contenance de 600

m<sup>2</sup> - - B n°477, lieudit « La Haie à Sorel » pour une contenance de 21.772 m<sup>2</sup> - B n°468, lieudit « Le Bois de Nogens » pour une contenance de 558 m<sup>2</sup> - B n°512, lieudit « Le Bois de Nogens » pour une contenance de 4.320 m<sup>2</sup> - B n°430, lieudit « La Haie à Sorel » pour une contenance de 5.126 m<sup>2</sup> - B n°421, lieudit « Les Petits Prés » pour une contenance de 186 m<sup>2</sup> - B n°424, lieudit « Les Petits Prés » pour une contenance de 1.445 m<sup>2</sup> - B n°427, lieudit « Les Petits Prés » pour une contenance de 5 m<sup>2</sup> - Et désormais cadastrés section AO n°22, AO n°26, AO n°27, AO n°29, AO n°31, AO n°32, AO n°34 et AO n°37. EDD et RCP suivant acte de Maître DUCAMP, Notaire à PARIS le 12 mars 1970, publié le 23 avril 1970 Volume 6025 n°1.

Modificatifs suivant : - Acte de Maître DUCAMP, Notaire à PARIS le 7 août 1970, publié le 4 novembre 1970 Volume 6148 n° 12, - Acte de Maître DUCAMP, Notaire à PARIS le 11 mars 1971, publié le 23 juin 1971 Volume 6339 n°10, - Acte de Maître DUCAMP, Notaire à PARIS le 11 mars 1971, publié le 29 juin 1971 Volume 6349 n°12 - Acte de Maître DUCAMP, Notaire à PARIS le 8 juillet 1971, publié le 5 novembre 1971 Volume 6474 n° 3 - Acte de Maître DUCAMP, Notaire à PARIS le 22 octobre 1971, publié le 26 novembre 1971 Volume 6503 n° 5. - Acte de Maître DUCAMP, Notaire à PARIS le 18 mai 1972, publié le 4 juillet 1972 Volume 6787 n°3, - Acte de

Maître DUCAMP, Notaire à PARIS le 18 mai 1972, publié le 4 juillet 1972 Volume 6787 n°4 -- Acte de Maître DUCAMP, Notaire à PARIS le 9 janvier 1974, publié le 1er mars 1974 Volume 7543 n°3 - Acte de Maître DUCAMP, Notaire à PARIS le 11 décembre 1974, publié le 18 décembre 1974 Volume 7903 n°10. - Acte de Maître DROZ, Notaire à BAGNOLET le 7 octobre 1981, publié les 3 novembre et 17 décembre 1981 Volume 1321 n°1, - Actes de Maître BELAIRE, Notaire à ELANCOURT le 26 mars 1984, publiés le 19 octobre 1984 Volume 2443 n°3bis, 4, 5 et 6, - Acte de Maître BELAIRE, Notaire à ELANCOURT le 17 décembre 1985, publié le 17 janvier 1986 Volume 2991 n°2 et le 15 mai 1986 Volume 3134 n°19 - Acte de Maître GUITTON, Notaire à PARIS le 20 juillet 1987, publié

le 16 septembre 1987 Volume 3713 n°4 avec attestation rectificative du 28 décembre 1987 publiée le 8 janvier 1998 Volume 88 P n°124, - Acte de Maître BELAIRE, Notaire à ELANCOURT le 7 septembre 1994 publié le 17 janvier 1995 Volume 95 P n°248. - Acte de Maître DECOENE, Notaire à ELANCOURT le 8 septembre 1994 publié le 2 mai 1997 Volume 97 P n°3255-3256 avec attestation rectificative du 6 mars 1997. - Acte de Maître DECOENE, Notaire à ELANCOURT le 29 mars 2018, publié le 5 avril 2018 Volume 2018 P n°1832 avec acte rectificatif du 29 mars 2018 publié le 12 avril 2018 Volume 2018 D n°3369  
Additifs suivant : - acte de Maître DECOENE, Notaire à ELANCOURT le 4 novembre 1991, publié le 18 décembre 1991 Volume 91 P n°7245 avec attestation rectificative du

15 avril 1992 publiée le 17 avril 1992 Volume 92 P n°2255. - acte de Maître DECOENE, Notaire à ELANCOURT le 4 novembre 1991, publié le 18 décembre 1991 Volume 91 P n°7246 avec attestation rectificative du 15 avril 1992 publiée le 17 avril 1992 Volume 92 P n°2256. - acte de Maître DECOENE, Notaire à ELANCOURT le 4 novembre 1991, publié le 18 décembre 1991 Volume 91 P n°7247 avec attestation rectificative du 15 avril 1992 publiée le 17 avril 1992 Volume 92 P n°2257. - acte de Maître DECOENE, Notaire à ELANCOURT le 8 septembre 1994, publié le 8 novembre 1994 Volume 94 P n°6248.

Et plus particulièrement les lots de copropriété suivants :

- Le lot n°1725 comprenant : Au deuxième étage du bâtiment 17,

## **UN APPARTEMENT**

de **type 4 H**, en sortant de l'escalier, première porte à droite, comprenant : entrée, séjour / salle à manger, trois chambres, cuisine, salle de bains, water-closets. Ainsi que les 869/1.000.000èmes des parties communes générales.

-Le lot n°1705 comprenant : Au premier sous-sol dudit bâtiment 17,

**UNE CAVE**. Ainsi que les 13/1.000.000èmes des parties communes générales.

- Le lot n°5020 comprenant : dans le centre commercial, au deuxième sous-sol, **UN PARKING** en sous-sol n°20.

Ainsi que les 93/1.000.000èmes des parties communes générales.

**Le bien est occupé** - Surface "loi carrez" : **78,49 m<sup>2</sup>**.

## **MISE A PRIX : 20.000 Euros**

(Vingt Mille Euros)

NOTA : on ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de VERSAILLES.

Fait et rédigé à Versailles le 11 mars 2021 par l'avocat soussigné : Maître François PERRAULT, Membre de la SELARL MAYET et PERRAULT, Avocat à la Cour de Versailles.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES ou au cabinet de l'avocat du poursuivant

Pour les visites s'adresser à : La **SCP BARIANI-RICHARD-BARIANI**, Huissiers de justice à VERSAILLES  
au **01 39 50 02 77**, le **26 avril 2021 de 10 heures à 12 heures** et le **30 avril 2021 de 14h30 à 16h30**